

# Séminaire annuel « Âges et Travail » du C.R.E.A.P.T.

Centre de Recherches sur l'Expérience, l'Âge et les Populations au Travail

Au Conservatoire national des arts et métiers - CNAM

les 13-14-15 mai 2013

Amphithéâtre C « Abbé Grégoire » : 292 rue Saint-Martin - 75003 Paris

*Métro : Arts et Métiers - lignes 3 ou 11  
ou Réaumur Sébastopol - lignes 3 ou 4*

## « Politiques publiques et pratiques d'entreprise sur les questions d'âge et travail »

L'âge dispose d'un statut de variable numérique qui lui confère un rôle particulier dans les politiques sociales, les dispositions qu'elles contiennent (en termes de seuils notamment), et l'évaluation (quantifiée) de leurs résultats. C'est le cas en particulier pour les questions de travail et d'emploi, y compris dans la période récente, marquée par des évolutions démographiques durables, un sous-emploi massif - spécialement chez les jeunes - et des problèmes de financement des retraites d'où découle une volonté affichée de retarder les fins de parcours professionnels. En France, ces préoccupations se sont traduites entre autres par les lois sur l'emploi des seniors et sur la pénibilité, plus récemment par la mise en place des emplois d'avenir et des contrats de génération.

Les retombées de ces politiques publiques dans les entreprises, dans la réalité de la vie de travail, ne sont pas faciles à prévoir, à concrétiser, à analyser. Des mesures prises, voire négociées, au sein des établissements privés ou publics, dans le cadre de ces politiques, peuvent revêtir un caractère purement formel, de mise en conformité avec la loi, sans effet palpable. A l'inverse, des pratiques en entreprises, éventuellement amorcées bien avant la loi, et parfois non spécialement « dédiées » à une catégorie d'âge, peuvent pourtant répondre en partie à des objectifs que ces politiques publiques visent, et trouvent parfois à cette occasion une nouvelle dynamique.

À l'échelle des situations de travail, la diversité des évolutions de chaque travailleur avec l'âge, des contextes professionnels dans lesquels il se trouve, des stratégies qu'il développe pour tenter d'ajuster les exigences de son travail et son propre « état » à un moment donné (sa santé, ses compétences), des perspectives qu'il se donne pour la suite de son parcours, tout cela débouche sur des modulations multiples dans l'impact des politiques mises en œuvre, par l'État ou les employeurs.

L'objectif de ce séminaire sera de confronter les méthodes et résultats de recherches récentes, dans diverses disciplines, à diverses échelles d'analyse, et dans plusieurs pays, portant sur cette distance ou cette articulation entre le « prescrit » des mesures publiques dans le domaine âge/travail, et le « réel » de leurs conséquences concrètes.

*Ces journées font partie des séminaires optionnels des M2 Recherche d'Ergonomie, et Ressources Humaines et Sociologie du Cnam. Elles sont par ailleurs ouvertes à tout chercheur ou praticien intéressé. La participation est gratuite, mais le nombre de places est limité. Les participants non étudiants sont priés de s'inscrire par mail de préférence, en précisant les séances auxquelles ils assisteront, auprès de [Katia FRANÇOIS](mailto:katia.francois@cee-recherche.fr).*

*Les actes du séminaire sont dorénavant téléchargeables sur le site du Centre d'Études de l'Emploi : [www.cee-recherche.fr](http://www.cee-recherche.fr) Rubriques : « publications », « rapport de recherche du CEE ».*

**Inscription et Coordination : Katia FRANÇOIS**

Tél. : 01 45 92 69 85 – Fax : 01 45 92 68 80 - [katia.francois@cee-recherche.fr](mailto:katia.francois@cee-recherche.fr)  
C.R.E.A.P.T. - Centre d'Études de l'Emploi -29, Promenade Michel Simon - 93166 Noisy-le-Grand Cedex

## **LUNDI 13 MAI**

---

**09h45 :** **Accueil**

**10h15 :** **Ouverture**

**10h30-12h15 :** **Corinne Gaudart**, Ergonome au CNRS – LISE UMR 3320, Directrice du GIS CREAPT  
*« Les relations âge/travail à l'épreuve des temporalités des politiques publiques et des temporalités gestionnaires »*

**Discussion**

### **Déjeuner**

**14h15 - 15h45 :** **Laurent Caron**, Chargé de mission ARACT de Picardie  
*« Pénibilité et conditions de travail dans les plans et accords seniors : quelques actions dans des petites entreprises »*

**Discussion**

**16h00 - 17h30 :** **Serge Volkoff**, Statisticien, Ergonome, CREAPT, CEE  
*« Les connexions entre deux champs des politiques sociales : la place du travail dans les réflexions du Conseil d'Orientation des Retraites, 2000-2012 »*

**Discussion**

## **MARDI 14 MAI**

---

**09h15 - 10h45 :** **Tiphaine Garat**, Ingénieur d'études, Juriste en droit social, Institut du travail, Université de Strasbourg  
*« Quelles contributions des accords pénibilité à l'emploi des seniors? Quelques enseignements tirés de pratiques d'entreprises alsaciennes »*

**Discussion**

**11h00 - 12h30 :** **Dimitri Léonard**, Assistant au Département des Sciences sociales et des Sciences du travail, Université libre de Bruxelles (ULB)  
*« Le maintien en emploi des seniors : un objet en tension entre thématique politique et enjeux organisationnels. »*

**Discussion**

### **Déjeuner**

**14h15 - 15h45 :** **Pierre-Sébastien Fournier**, Professeur, Département de management, Chaire en gestion de la santé et de la sécurité du travail, Université Laval (Québec) - Canada  
*« L'analyse des conditions d'intégration des nouveaux travailleurs pour relever les défis des politiques en contexte québécois »*

**Discussion**

**16h00– 17h30 :** **Patricia Vendramin**, Sociologue, directrice de recherche à la Fondation Travail-Université et Professeur à l'UCL de Namur (Belgique)  
*« La qualité des relations intergénérationnelles au travail: rôle des politiques publiques et des entreprises »*

**Discussion**

## **MERCREDI 15 MAI**

---

**09h15 - 10h45 :** **Annie Jolivet**, Économiste, Chercheuse au CEE, Chercheuse associée à l'IRES, CREAPT  
*« De la loi à la mise en œuvre des plans et accords pour l'emploi des seniors : contes et décomptes »*

**Discussion**

**11h00 – 12h45 :** **Discussion générale introduite par :**  
**Fabienne CASER**, Chargée de mission à l'ANACT, département CTE (Compétences Travail Emploi), et Responsable de la problématique "Travail des seniors et conditions de l'allongement de la vie professionnelle"